

# Qu'est-ce qui a changé?

Nous ne recommandons plus la protection gonadique et fœtale.



Pour plus d'information sur le blindage, consultez l'énoncé de position de l'ACTRM.

Les recherches actuelles montrent que les bénéfices pour le patient ou le fœtus sont limités.

- Les patients reçoivent aujourd'hui 20 à 25 fois moins de rayonnements.
- Notre corps est unique. Les protections peuvent facilement être mal placées.
- Une protection mal placée peut nuire à la qualité de la radiographie et entraîner la reprise de l'examen.
- En 70 ans de recherche, aucune étude n'a prouvé les effets nocifs des rayons X sur les organes reproducteurs ou le fœtus.



## PARLEZ À VOTRE TECHNOLOGUE EN RADIATION MÉDICALE

Avant de prendre votre décision concernant la protection, prenez le temps d'en discuter avec votre technologue en radiation médicale.